



2024 - 2028

STRATÉGIE SPORT-SANTÉ

PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE SPORT-SANTÉ CENTRE-VAL DE LOIRE



Conception et réalisation graphique : DRAJES Centre-Val de Loire



Crédits photos de couverture : sportdenature.gouv.fr - i Stock - Fédération française d'aviron - Fotolia

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des acteurs du territoire qui ont participé à l'élaboration de la stratégie régionale sport-santé Centre-Val de Loire permettant ainsi une représentation significative des professionnels du réseau sport-santé de la région.



Sommaire

Edito	6
1. Les enjeux de santé en quelques chiffres	7
2. Les 3 objectifs transversaux	10
Objectif 1. Structurer le sport-santé en région Centre-Val de Loire	11
Objectif 2. Développer des environnements favorables à un mode de vie physiquement actif	13
Objectif 3. Observer et mesurer le déploiement et l'impact du sport-santé en région Centre-Val de Loire	14
3. Les 4 axes stratégiques	15
Axe 1. Promouvoir l'activité physique et sportive auprès des enfants, adolescents et étudiants dans tous les temps éducatifs	16
Axe 2. Développer l'activité physique et sportive en milieu professionnel	18
Axe 3. Développer l'activité physique adaptée sur prescription pour les personnes atteintes de maladies chroniques	20
Axe 4. Promouvoir et développer des offres de pratiques ciblées d'activité physique et sportive pour des publics spécifiques ou éloignés	22
4. Glossaire	24
5. Signataires de la stratégie	27
6. Annexes	28
Planches de facilitation graphique réalisées par <i>Explore Intelligences en mouvement</i>	

Edito

Cadrage national

En 2011, la Haute Autorité de santé (HAS) a reconnu l'activité physique est sportive comme thérapeutique non-médicamenteuse. Depuis, les évolutions juridiques ont introduit la possibilité pour les médecins traitants de prescrire de l'activité physique adaptée aux patients atteints d'une affection longue durée (ALD) permettant ainsi d'intégrer dans le parcours de soin l'activité physique et sportive comme facteur de santé physique et mentale.

C'est dans ce contexte, que la Stratégie nationale sport-santé (2019-2024) pilotée par le Ministère des sports, des jeux olympiques et paralympiques et le Ministère de la santé et des solidarités a été construite. Elle vise à promouvoir l'activité physique et sportive pour toutes les populations en mettant un accent particulier sur les publics dits « empêchés » ou éloignés de la pratique sportive.

Le programme des Maisons sport-santé a été créé en 2019 puis renforcé afin de mailler l'ensemble du territoire national pour répondre aux besoins des usagers. La loi du 2 mars 2022, visant à démocratiser le sport en France, a renforcé le rôle des Maisons sport-santé en les inscrivant dans le code de la santé publique, en élargissant les possibilités de prescription médicale d'activités physiques adaptées.

Synergie régionale

La présente Stratégie régionale sport-santé (SRSS) Centre-Val de Loire est le fruit d'un travail impulsé par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et l'Agence régionale de santé (ARS), qui en assure la mise en œuvre concrète et le co-financement, en lien avec les acteurs de la Conférence régionale du sport (CRS).

La synergie entre nos deux administrations est accompagnée d'un engagement fort des représentants du mouvement sportif et de la santé afin de rendre efficiente et pertinente cette nouvelle stratégie sport-santé au bénéfice des usagers du territoire.

Cette dynamique est renforcée par l'animation territoriale des Jeux olympiques et paralympiques 2024 et de la Grande Cause Nationale 2024, créant ainsi des habitudes de travail entre les partenaires issus de multiples horizons et impliquant le monde économique.

Ces partenariats consolidés ou naissants permettront de répondre, au travers de la Stratégie régionale sport-santé, aux besoins des usagers et des publics éloignés de la pratique d'activités physiques. Ils seront également des ressources importantes afin de pérenniser les actions des Maisons sport-santé habilitées, outils essentiels de la mise en œuvre concrète de l'activité physique adaptée à des fins thérapeutiques non-médicamenteuse.

Cette stratégie se veut aussi être une déclinaison de la Stratégie nationale sport-santé s'articulant avec d'autres plans nationaux : Plan marche-vélo 2023-2027, Stratégie nationale de lutte contre l'endométriose, Plan cancer, Stratégie de lutte contre la pauvreté, Feuille de route grand âge et autonomie, Stratégie de santé pour les personnes placées sous-main de justice et Programme national nutrition santé.



Rodolphe LEGENDRE
Délégué régional académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Clara DE BORT
Directrice générale
de l'Agence régionale de santé

1. Les enjeux de santé en quelques chiffres



► Inactivité physique et sédentarité

47%
des femmes

29%
des hommes



ne pratiquent pas
d'activités physiques

37%
des 6-10 ans

73%
des 11-17 ans



n'atteignent pas
les recommandations
en matière d'activité
physique

Les ados français font
partis des ados les
moins actifs du monde

119^{ème}
pays sur 146



Augmentation de la sédentarité

Evolution des comportements et de la
société (rapport aux écrans, etc...)

Freins au développement
de la pratiques en raison
d'inégalités sociales diverses



L'inactif physique tue
autant que le tabagisme
+ de 5 millions de décès
dans le monde



Etre assis plusieurs heures par jour
augmente le risque de mortalité
Assis plus de 3h/j ➔ 3,8% des décès

► Inactivité physique et sédentarité

-25%

Depuis 40 ans, les enfants ont perdu près de 25% de leur capacité cardio-vasculaire



1971 : un collégien courait un 600 mètres en 3 min

2013 : pour parcourir cette même distance, il lui faut 1 min de plus !

En France, moins de 50 % des enfants respectent les 60 min d'activité physique quotidienne préconisées par les autorités sanitaires.

3 enfants sur 5 entrant en 6ème ne savent pas enchaîner 4 sauts à cloche-pied.

Une personne de 65 ans active, sans être sportive, ferait mieux que les jeunes.



Sources : Fédération française de cardiologie

<https://www.fedecardio.org/wp-content/uploads/2021/05/2016-02-15-CP-Parcours-du-Coeur-Scolaire.pdf>

► Reconnaissance de l'activité physique et sportive comme déterminant de santé

- **Reconnaissance de l'activité physique et sportive (APS) comme thérapeutique non médicamenteuse** en 2011 par l'HAS
- **Intégration des APS au parcours de santé** : prescription de l'activité physique adaptée aux patients d'une affection longue durée
- **Promotion de l'APS pour tous grâce à une Stratégie nationale sport-santé (2019-2024)** : les publics dits « empêchés » ou éloignés de la pratique sportive sont des cibles prioritaires
- Création en 2019 du **programme des Maisons sport-santé**
- **Déclinaisons de la Stratégie nationale sport-santé** : *Plan marche-vélo, Plan cancer, Lutte contre l'endométriose, grand âge et autonomie, etc.*

2. Les 3 objectifs transversaux



Objectif 1

Structurer le sport-santé en région Animer le réseau régional sport-santé

PILOTES

DRAJES, ARS et CROS

PARTENAIRES

- Services de l'Etat
- Collectivités territoriales
- Coordinateurs départementaux
- Mouvement sportif
- URPS
- Mécènes
- Mutualité Française
- CPAM
- SST
- CPSF

CONTEXTE

La structuration régionale du sport-santé en Centre-Val de Loire permettra de garantir une cohérence territoriale et des parcours des usagers. La coordination régionale définira les priorités qui seront déclinées et adaptées dans les départements, en fonction des besoins des usagers. Pérenniser le modèle économique des MSS est la priorité de cette stratégie régionale sport-santé. La diversification des financements ainsi que l'engagement des partenaires publics et privés sera recherché.

PUBLICS CIBLES

- Professionnels du réseau sport-santé régional : collectivités, professionnels du champ social, médico-social, sanitaire, associations sportives, etc.

MODALITÉS D' ACTIONS

- ▶ Animation de réseau : 1 COFIL régional/an + Mise en place d'une journée régionale/an à destination des Maisons sport-santé (MSS)
- ▶ Concertation pour l'instruction et habilitation des Maisons sport-santé
- ▶ Mise en place et développement d'un dispositif régional sport santé
- ▶ Articulation de la SRSS avec d'autres plans régionaux : Plan régional santé environnement (PRSE), Projet académique...
- ▶ Travail autour d'un financement global du dispositifs par des fonds européens
- ▶ Solliciter davantage le monde économique via ses compétences RSE
- ▶ Un rassemblement annuel des financeurs pour rendre lisibles les actions du dispositif

INDICATEURS D'ÉVALUATION



Quantitatif

- Nombre d'acteurs mobilisés lors des journées régionales
- Volumétrie financière totale du dispositif en comparaison avec les années N-1 et N-2

Qualitatif

- Diversité des acteurs



PROJETS EMBLÉMATIQUES

- Création d'une identité visuelle sport-santé Centre-Val de Loire
- Formalisation d'un parcours type d'utilisateur
- Formalisation d'une charte d'engagement pour les coordinations régionales et départementales
- Refonte du site internet sport-santé Centre-Val de Loire

Objectif 1

Structurer le sport-santé en région Animer le réseau départemental sport-santé

PILOTES

SDJES, DD-ARS, coordonnateurs départementaux, CDOS

PARTENAIRES

- Collectivités
- DSDEN
- CPTS
- CLS
- CPAM
- Maisons sport-santé
- Professionnels de santé
- Comités départementaux
- Clubs
- FRAPS
- DAC

CONTEXTE

L'installation d'une structuration départementale similaire à la configuration régionale permet de faire le lien entre le niveau régional et départemental en fluidifiant la communication. Cet échelon local permettra de développer des partenariats et complémentarités locales au bénéfice de l'utilisateur.

PUBLICS CIBLES

- Professionnels du réseau sport-santé régional : collectivités, professionnels du champ social, médico-social, sanitaire, associations sportives, etc.

MODALITÉS D' ACTIONS

- ▶ Guichet Unique et coordination du réseau des MSS départementales
- ▶ Accompagnement à la structuration des MSS
- ▶ Maillage territorial
- ▶ Animation du réseau local
- ▶ Référencement de l'offre et annuaire sport-santé
- ▶ Valorisation des bonnes pratiques
- ▶ 1 COFIL départemental / an
- ▶ 1 journée départementale d'animation de réseau des MSS



Credits photo : sportdenature.gouv.fr

INDICATEURS D'ÉVALUATION



- Nombre de partenaires mobilisés
- Nombre de personnes orientées
- Bilan qualitatif annuel du porteur départemental

Objectif 2

Développer des environnements favorables à un mode de vie physiquement actif

PILOTES

DRAJES, ARS, CROS et collectivités

PARTENAIRES

- DREAL
- DRAJES
- FUB
- MSS
- Cerema
- DDT
- ADEME
- Conseil régional
- ANCT
- CAUE
- Agences d'urbanisme
- Parcs naturels régionaux

CONTEXTE

La modification des comportements de façon durable pour développer la pratique d'activité physique quotidienne non sportive (durant les temps de transport ou de loisirs) passe par l'aménagement du milieu de vie pour rendre la pratique facile, agréable et sécurisée.

Les collectivités locales sont des acteurs incontournables, en lien avec le déploiement de l'urbanisme favorable à la santé. Le rôle des employeurs est également important pour accompagner le développement des déplacements actifs entre le domicile et le travail.

PUBLICS CIBLES

- Population générale, en particulier scolaires et salariés

MODALITÉS D' ACTIONS

- ▶ Sensibiliser les collectivités au déploiement des mobilités actives : *urbanisme favorable à la santé, aménagement du territoire, sécurisation des trajets et de la pratique (pedibus, vélo-bus...), aménagement de voies cyclables*
- ▶ Accompagner les employeurs pour favoriser les déplacements actifs domicile/travail et pour les petits trajets dans le cadre du travail.
- ▶ Promouvoir les démarches de labellisation « *collectivités actives du Programme national nutrition santé (PNNS)* » et « *entreprises / établissements actifs du PNNS* » sur la région.
- ▶ Accompagner le déploiement du dispositif « *Savoir rouler à vélo* »



Crédits photo : Freepik

INDICATEURS D'ÉVALUATION



- Nombre de CLS qui déploient des actions sur l'urbanisme favorable à la santé
- Nombre de collectivités et entreprises actives du PNNS
- Nombre de labels Employeur Pro-Vélo attribué en région

Objectif 3

Observer et mesurer le déploiement et l'impact du sport-santé en région

PILOTES

DRAJES, ARS et CROS

PARTENAIRES

- URPS
- Université
- Mouvement sportif

Effecteur : à définir

CONTEXTE

Le recueil de données régionales et locales permettra aux acteurs d'adapter leurs actions sur le territoire, de mener des actions de qualité, puis d'évaluer leur impact.

Les enjeux sont de mieux connaître les pratiques d'APS dans la région, pour tous les âges et types de public, au regard des problématiques de santé, et d'affiner les chiffres nationaux au niveau de la région.

PUBLICS CIBLES

- Population de la région Centre-Val de Loire

MODALITÉS D' ACTIONS

- ▶ Identifier des indicateurs clés qui permettront de suivre l'évolution des pratiques d'APS et des comportements sédentaires
- ▶ Construire les modalités de recueil et d'études
- ▶ Recherche d'un partenaire pour réaliser l'étude (*laboratoire de recherche, doctorant, etc.*)



Crédits photo : Fotolia

INDICATEURS D'ÉVALUATION



- Définition des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de l'étude

3. Les 4 axes stratégiques



AXE 1

Promouvoir l'activité physique et sportive auprès des enfants, adolescents et étudiants dans tous les temps éducatifs

PILOTES

DRAJES, ARS, CROS et CPSF
Rectorat d'académie Orléans-Tours

PARTENAIRES

UNSS, USEP, SUAPS, FFS, Ligues, ONAPS, Collectivités, Cités éducatives, Education nationale (label « villes actives »), Coordonnations départementales, organismes de formation, ESPE => formation des enseignants, Relais d'assistantes maternelles, CLS

CONTEXTE

L'activité physique et sportive (APS), chez l'enfant, l'adolescent et le jeune adulte, est un déterminant de santé majeur, or les différentes données recensées montrent leur sédentarité. La Stratégie régionale sport-santé vise à mobiliser les acteurs intervenants auprès de ces publics et agir sur leur environnement pour lever les freins à l'APS.

PUBLICS CIBLES

- Les 0 - 25 ans sur tous les temps éducatifs

INDICATEURS D'ÉVALUATION



- Indicateurs de sédentarité
- Nombre d'élèves impactés par les différents dispositifs (SRAV JAAN 2HSC 30'APQ)
- Nombre de territoire engagés dans la démarche ICAPS

PROJETS EMBLÉMATIQUES

- ICAPS : intervention auprès des collégiens centrée sur l'activité physique et la sédentarité
- Ecole promotrice de santé
- Savoirs fondamentaux : Savoir rouler à vélo et Savoir nager
- 30'APQ / 2H de sport au collège



Crédits photo : iStock

MODALITÉS D' ACTIONS

IDENTIFIER

- Finalisation du recensement des dispositifs existants auprès des services de l'état, collectivités et ligues
- Mettre en place un comité technique en charge de cet axe stratégique
- Faire du lien entre les différentes actions et stratégies (plan académique du sport scolaire, Projet académique UNSS, Ecole promotrice de santé, etc)
- Identification des relais sur le territoire pour mettre en place des actions
- Identification des CESCE au sein des établissements scolaires

PROMOUVOIR

- Promouvoir les dispositifs fédéraux
- Communiquer sur les équipements de proximité (RES)
- Communication via différents canaux sur les dispositifs

DÉVELOPPER

- Rapprocher les MSS du milieu scolaire
- Mobiliser le réseau d'infirmières scolaires
- Savoirs fondamentaux : SRAV, prévention des noyades...
- Expérimentation et généralisation des 2h de sport au collège...
- Pass'sport
- 30' APQ
- 1000 premiers jours
- Déployer la démarche ICAPS dans les collèges

F O R M E R

- Formations SRAV portées par le CREPS, le Comité régional de cyclisme ou la Fédération de cyclotourisme
- Formation des éducateurs sportifs aux activités d'éveil dès l'âge de 3 ans
- Publication d'un plan global de formation d'ici 2026
- Sensibiliser les éducateurs et enseignants à la lutte contre la discrimination envers les enfants en surpoids ou obèses dans la pratique d'APS

AXE 2

Développer l'activité physique et sportive en milieu professionnel

PILOTES

DRAJES, ARS et CROS

PARTENAIRES

CCI, MEDEF, CARSAT, médecine du travail, organisations syndicales, DREETS/DDETS, Conseil régional, Maisons sport-santé, conseils départementaux, services mobilité des métropoles, CIHL – service de prévention et de santé au travail, ANS, CPSF, Ligue du sport en entreprise

CONTEXTE

Les bienfaits de la pratique d'une activité physique ou sportive sur le lieu de travail sont connus :

- amélioration de la qualité de vie au travail, de la santé et du bien-être du salarié
- diminution des absences
- diminution du taux de renouvellement du personnel
- développement de l'image positive et de l'attractivité de l'entreprise
- réduction des dépenses de santé par an et par salarié(e)

PUBLICS CIBLES

- Milieu professionnel au sens large : entreprises, indépendants, administrations....

INDICATEURS D'ÉVALUATION



- Nombre de labels « entreprise / établissement actif du PNNS »
- Bilan quantitatif et qualitatif du CPOF

PROJETS EMBLÉMATIQUES

- Gymnases itinérants portés par la Ligue du sport en entreprise, soutenu par la Conférence régionale du sport



Crédits photo : Freepik

MODALITÉS D' ACTIONS

IDENTIFIER

- Identifier les secteurs fragiles et les acteurs dans chaque territoire

PROMOUVOIR

- Sensibiliser les dirigeants aux bénéfices de l'activité physique et sportive :
 - ⇒ Promouvoir le label entreprises-active du PNNS
 - ⇒ Proposer un argumentaire démontrant les bénéfices pour l'entreprise
 - ⇒ Lever les contraintes liées à la taille des entreprises
- Sensibiliser les salariés : sensibiliser les CSE et les organisations syndicales
- Participer à l'organisation d'événements : Journées santé travail mars 2024 (Loiret)

DÉVELOPPER

- Mettre en réseau les entreprises d'un même territoire pour mutualiser les équipements, les éducateurs sportifs...
- Aller à la rencontre des territoires isolés
- Développer une offre de pratique accessible et adaptée aux contraintes professionnelles et familiales
- Faciliter les mobilités actives pour les trajets professionnels : faciliter les commodités liées à l'usage du vélo, développer le lien avec les collectivités

FORMER

- Former les éducateurs à la spécificité du milieu du travail
- Former les salarié(e)s aux bienfaits des routines pour lutter contre la sédentarité
- Former les personnes ressources au sein des entreprises

AXE 3

Développer l'APA sur prescription pour les personnes atteintes de maladies chroniques

PILOTES

DRAJES, ARS, CROS et coordinations départementales sport-santé

PARTENAIRES

- Maisons sport-santé
- CDOS
- CPTS
- CLS
- Assurance maladie
- URPS

INDICATEURS D'ÉVALUATION



- Données d'activité et d'évaluation des MSS

CONTEXTE

La pratique régulière d'une activité physique contribue à prévenir l'aggravation et/ou la récurrence d'une grande partie des maladies chroniques.

La loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France élargit les modalités de prescriptions de l'activité physique adaptée et inscrit les Maisons sport-santé dans le code de la santé publique.

Malgré ces outils, la prescription d'APA est encore peu répandue et doit être développée en agissant sur la connaissance des professionnels de santé, le développement d'une offre variée et sécurisée et sur la sensibilisation des patients. L'interconnaissance des professionnels de différents champs sur un même territoire est une condition de réussite.

PUBLICS CIBLES

- Personnes atteintes d'une affection longue durée (ALD), d'une maladie chronique, présentant des facteurs de risque ou en situation de perte d'autonomie

PROJETS EMBLÉMATIQUES

- Caravane sport-santé de la MSS Brenne



Crédits photo : sportdenature.gouv.fr

MODALITÉS D' ACTIONS

IDENTIFIER

- Identifier dans chaque département la coordination qui sera guichet unique pour les patients, les professionnels de santé/du médico-social/des associations de santé et de patients et les professionnels du sport
- Recenser pour chaque département et chaque territoire de MSS, l'offre d'APA existante et les professionnels formés
- Définir, au niveau régional, les étapes et les critères de qualité du parcours individualisé d'APA

PROMOUVOIR

- Informer les personnes atteintes de maladies chroniques :
 - ⇒ Mettre en place des actions de communication sur le lieu de vie
 - ⇒ Présenter le fonctionnement des MSS aux patients en milieu hospitalier et SMR
 - ⇒ Organiser des informations en services médicaux de réadaptation sur la prescription d'APA
- Communiquer aux autres professionnels via des médecins et enseignants en APA référents dans un département
- Organiser des réunions locales avec des acteurs du sport et de la santé aboutissant à des propositions d'actions concrètes

DÉVELOPPER

- Mailler le territoire pour avoir une offre d'APA accessible et sécurisée :
 - ⇒ Faciliter l'implantation de l'offre (collectivités locales)
 - ⇒ Développer les actions d'« aller-vers »
- Garantir la qualité du parcours individualisé d'APA :
 - ⇒ Harmoniser les pratiques (département et région)
 - ⇒ Outiller les médecins avec une prescription type
 - ⇒ Mettre en place l'accompagnement individualisé pendant et après une prescription
 - ⇒ Insérer l'activité physique dans les parcours de santé comme moyen de prévention et de soin : renforcer l'entretien motivationnel, lien avec l'éducation thérapeutique du patient...
- Valoriser financièrement l'accompagnement pendant et après une prescription

FORMER

- Identifier, développer et rendre accessible l'offre de formation sport-santé : offre régionale et locale, formation interprofessionnelles, formations fédérales ou formation continue...

AXE 4

Promouvoir et développer des offres de pratiques ciblées d'activité physique et sportive pour des publics spécifiques ou éloignés

PILOTES

DRAJES, ARS et CROS
SGAR, DREETS et CPSF

PARTENAIRES

- Etablissements sociaux et médico-sociaux
- Comité paralympique et sportif Français
- Collectivités (CCAS, conseils départementaux...)
- Ligues et comités sportifs
- Coordinations départementales et régionale

INDICATEURS D'ÉVALUATION



- Nombre de bénéficiaires d'actions de socio-sport

CONTEXTE

La région Centre-Val de Loire est particulièrement active sur la pratique socio-sportive et porte de nombreux dispositifs innovants en faveur des publics, dits « éloignés » ou « empêchés » de pratiquer une activité physique régulière. L'enjeu de recensement et de pérennisation de ces dispositifs est nécessaire pour placer le sport comme vecteur de lien social, favorisant le mieux-être des usagers. Selon les publics visés, les enjeux diffèrent.

PUBLICS CIBLES

- Personnes âgées
- Personnes en situation de handicap
- Santé mentale et Psychiatrie
- Personnes en situation de précarité (parents isolés, allocataires des minima sociaux, réfugiés, etc...)
- Publics sous main de justice (PJJ, milieu carcéral...)
- Publics pris en charge par l'aide sociale à l'enfance
- Demandeurs d'emplois

PROJETS EMBLÉMATIQUES

- DIPS
- Heure & Cap
- ESMS&Clubs
- Programme Club inclusif



Crédits photo : Freepik

MODALITÉS D' ACTIONS

IDENTIFIER

- Faire un recensement des ligues sportives engagées dans le socio-sport
- Faire un état des lieux de l'APS dans les ESMS
- Identifier les référents APS en ESMS
- Identifier les interlocuteurs les plus pertinents pour mobiliser les publics cibles

PROMOUVOIR

- Valoriser les dispositifs existant en communiquant davantage
- Favoriser la mutualisation des créneaux de pratique proposés
- Diffuser auprès des organismes sociaux et médico-sociaux les offres existantes et les modalités d'accès

DÉVELOPPER

- Créer un réseau des acteurs socio-sportifs afin de décloisonner les actions sur le territoire
- Favoriser la mixité sociale et les actions intergénérationnelles au travers de la pratique
- Accompagner l'autonomie et lutter contre l'isolement des personnes âgées au travers de l'APS
- Accompagner et mettre en réseau les référents APS des ESMS
- Repérer les zones carencées en éducateurs socio-sportifs

FORMER

- Former les éducateurs sportifs et les dirigeant(e)s aux spécificités des publics cibles
- Former les travailleurs sociaux sur l'importance de l'APS

4. Glossaire



ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ALD : Affection longue durée

ANS : Agence national du sport

APA : Activités physiques adaptées

APS : Activité physique et sportive

ARS CVL : Agence régionale de santé Centre-Val de Loire

CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de santé au travail

CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

CCAS : Centres communaux d'action sociale

CCI : Chambre de commerce et d'industrie

CDOS : Comité départemental olympique et sportif

CERAMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CESCE : Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement

CIHL : Service de prévention et de santé au travail du Loiret

CLS : Contrat local de santé

CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie

CPSF : Comité paralympique et sportif français

CPTS : Communauté professionnelle territoriale de santé

CREPS : Centres de ressources, d'expertise et de performance sportive

CROS CVL : Comité régional olympique et sportif Centre-Val de Loire

CRF : Conférence régionale des financeurs

CRS CVL : Conférence régionale du sport Centre-Val de Loire

CSE : Comité social économique

CVL : Centre-Val de Loire

DAC : Dispositif d'appui à la coordination

DD-ARS : Délégation départementale de l'Agence régionale de santé

DDETS : Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

DDT : Direction départementale des territoires

DRAJES CVL : Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports Centre-Val de Loire

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DREETS : Direction régionale de l'économie de l'emploi du travail et des solidarités

DSDEN : Direction des services départementaux de l'Education nationale du Loiret

ESMS : Etablissement et services médico-sociaux

ESPE : Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation

FRAPS : Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé

FUB : Fédération française des usagers de la bicyclette

HAS : Haute Autorité de santé

ICAPS : Intervention auprès des collégiens centrée sur l'activité physique et la sédentarité

JAAN : J'apprends à nager (prévention des noyades)

JOP : Jeux olympiques et paralympiques

MEDEF : Mouvement des entreprises de France

MSS : Maison sport-santé

ONAPS : Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité

PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse
PNNS : Programme national nutrition santé
PRSE : Plan régional santé-environnement

RSA : Revenu de solidarité active
RSE : Responsabilités sociale des entreprises

SDJES : Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
SGAR CVL : Secrétariat général pour les affaires régionales de Centre-Val de Loire
SRAV : Savoir rouler à vélo
SRSS : Stratégie régionale sport-santé
SRSSBE : Stratégie régionale sport-santé bien-être
SST : Sauveteur secouriste du travail
SUAPS : Service universitaire des activités physiques et sportives

UNSS : Union nationale du sport scolaire
URPS : Union régionale des professionnels de santé
USEP : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré



5. Signataires de la stratégie



Préfecture de la région Centre-Val de Loire
Sophie BROCAS



Agence régionale de santé Centre-Val de Loire
Clara DE BORT



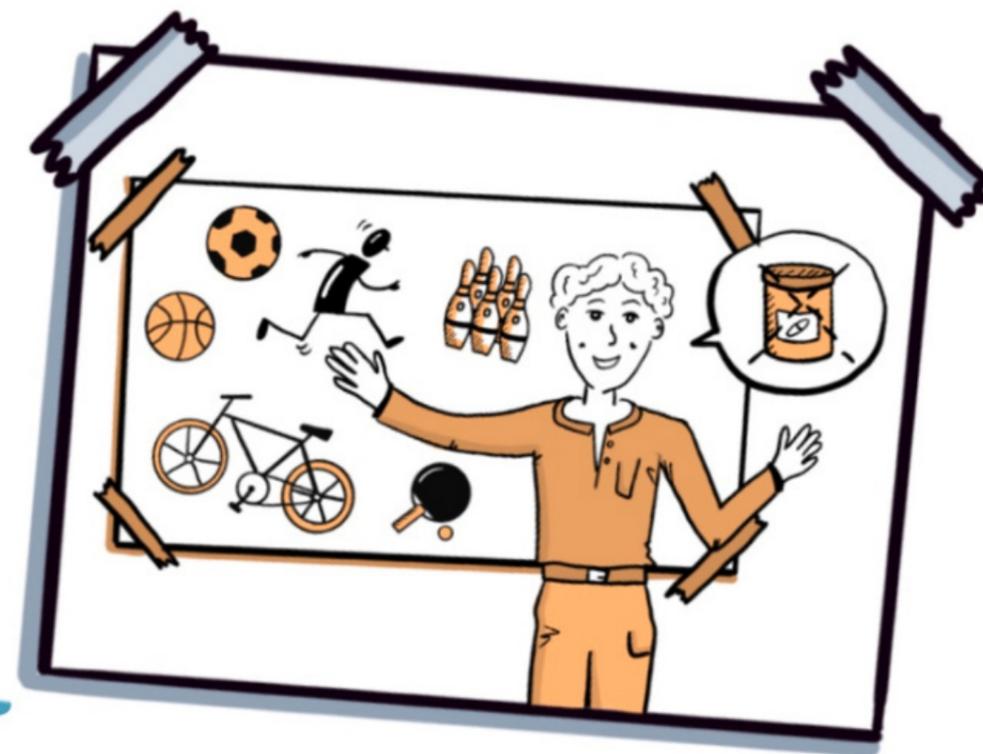
Comité régional olympique et sportif Centre-Val de Loire
Jean-Louis DESNOUES



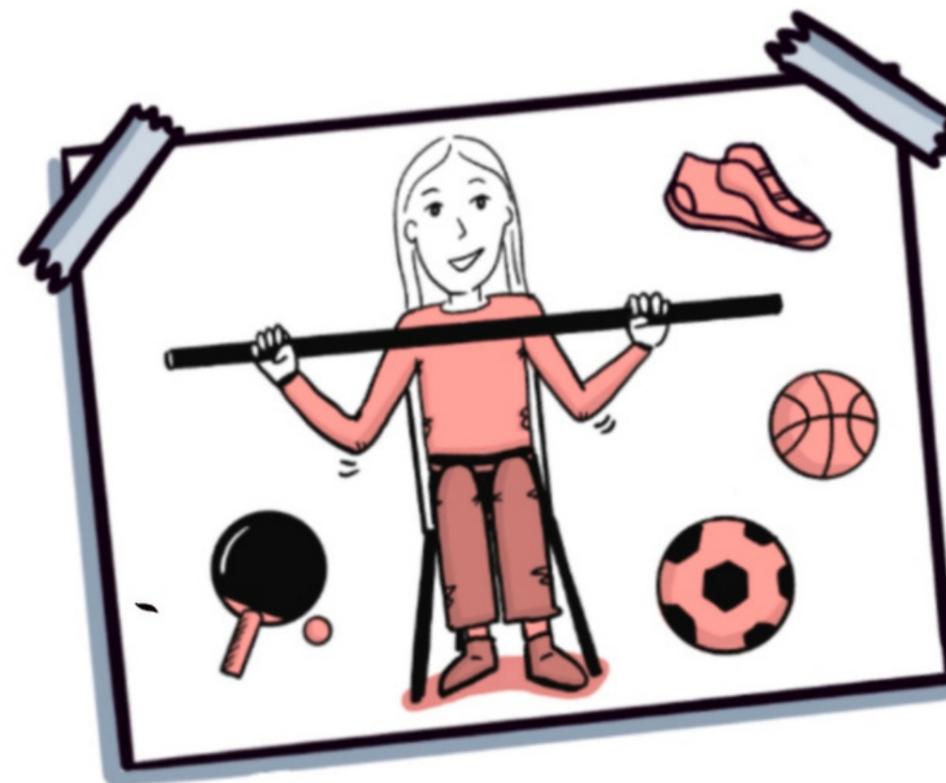
Conférence régionale du sport Centre-Val de Loire
Paul SEIGNOLLE

Conférence régionale des financeurs Centre-Val de Loire
François CAMMAL

6. Annexes



STRATÉGIE SPORT, SANTÉ



RÉGION CENTRE-
VAL DE LOIRE
2024-2028

INACTIVITÉ PHYSIQUE & SÉDENTARITÉ

des enjeux de santé

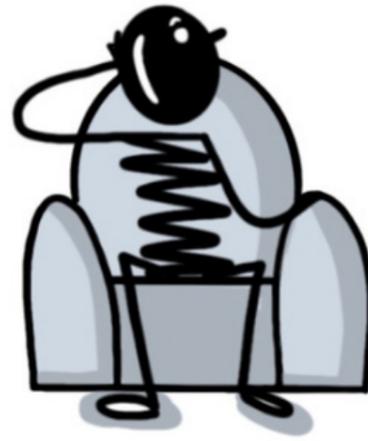


47% DES FEMMES

29% DES HOMMES



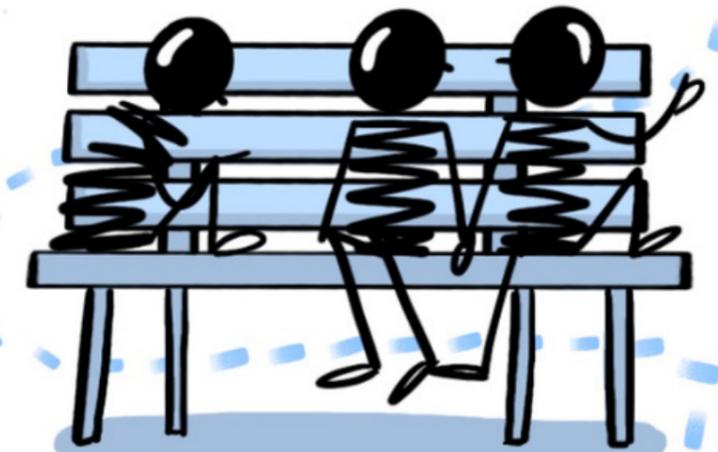
SONT INACTIFS



ÊTRE ASSIS
PLUSIEURS HEURES
PAR JOUR...

... AUGMENTE LE
RISQUE DE
MORTALITÉ

EN FRANCE, MOINS DE 50%
DES ENFANTS ATTEIGNENT ...



LES 60 MIN. D'ACTIVITÉ
PHYSIQUE PAR JOUR PRÉCONISÉES
PAR LES AUTORITÉS SANITAIRES

SÉDENTARITÉ
EN HAUSSE



DES INÉGALITÉS
SOCIALES
DIVERSES
FREINENT LE DÉVELOPPEMENT
DE LA PRATIQUE...



LES OBJECTIFS TRANSVERSAUX DE LA STRATÉGIE



1 STRUCTURER LE SPORT SANTÉ EN CVL

ANIMER

LE RÉSEAU RÉGIONAL



LE RÉSEAU DÉPARTEMENTAL



2 DÉVELOPPER DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À UN MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF

DOMICILE



ÉCOLE



TRAVAIL



3 OBSERVER ET MESURER

LE DÉPLOIEMENT

ET

L'IMPACT

DU SPORT SANTÉ EN RÉGION CENTRE VDL

AXE STRATÉGIQUE 1



⇒ PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE & SPORTIVE ⇒
AUPRÈS DES ENFANTS, ADOLESCENTS, ÉTUDIANTS,
DANS TOUS LES TEMPS ÉDUCATIFS



FAIRE DU LIEN ENTRE LES
ACTEURS DU SPORT, LE
MILIEU SCOLAIRE ET
LES COLLECTIVITÉS



DÉVELOPPER LES SAVOIRS
SPORTIFS FONDAMENTAUX
SAVOIR ROULER À VÉLO,
PRÉVENTION DES NOYADES



DÉVELOPPER LES
30 MINUTES D'ACTIVITÉ
PHYSIQUE QUOTIDIENNE



FORMER LES ÉDUCATEURS
SPORTIFS AUX SPÉCIFICITÉS
DU PUBLIC JEUNE



DÉVELOPPER LA PRATIQUE
D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET
SPORTIVES CHEZ LES
ADOLESCENTS
(2H DE SPORT DE COLLÈGE,
PASS'SPORT, ICAPS...)



PROMOUVOIR
L'OFFRE SPORTIVE
FÉDÉRALE À DESTINATION
DES JEUNES ET
DES FAMILLES

AXE STRATÉGIQUE 2



⇒ DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE EN MILIEU PROFESSIONNEL

Ses actions porteront vers :

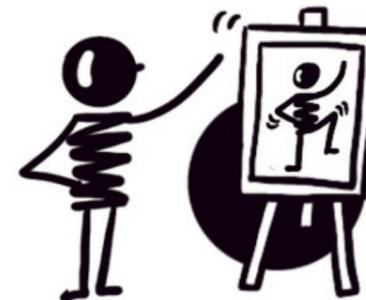
LES DIRIGEANTS

LES SALARIÉS

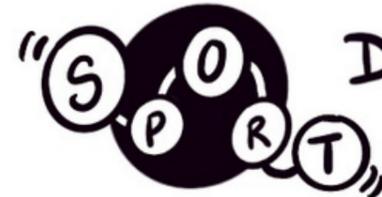
LE MILIEU PROFESSIONNEL

SENSIBILISER LES DIRIGEANTS
AUX BÉNÉFICES DE
L'ACTIVITÉ PHYSIQUE & SPORTIVE

SENSIBILISER LES SALARIÉS :
LES CSE & LES ORGANISATIONS SYNDICALES



FORMER L'ENSEMBLE DES ACTEURS
DU MILIEU PROFESSIONNEL POUR
DÉVELOPPER LA PRATIQUE D'APS



DÉVELOPPER UNE OFFRE DE PRATIQUE
ACCESSIBLE & ADAPÉE AUX CONTRAINTES
PROFESSIONNELLES & FAMILIALES



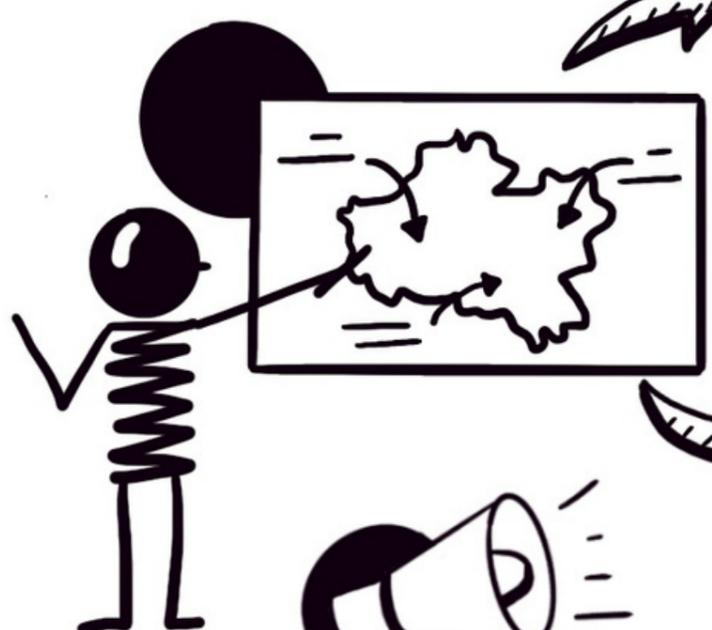
FACILITER LES MOBILITÉS ACTIVES POUR
LES TRAJETS PROFESSIONNELS :
faciliter les commodités liées à l'usage du
vélo, développer le lien avec les collectivités

AXE STRATÉGIQUE 3

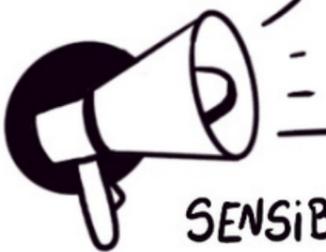
DEVELOPPER L'ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE SUR PRESCRIPTION POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE MALADIES CHRONIQUES



RECENSER ET COMMUNIQUER POUR CHAQUE TERRITOIRE L'OFFRE D'ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE EXISTANTE



MAILLER LE TERRITOIRE POUR AVOIR UNE OFFRE D'APA ACCESSIBLE ET SECURISEE



SENSIBILISER DES PERSONNES ATTEINTES DE MALADIES CHRONIQUES A L'APA A DES FINS THERAPEUTIQUES



SOUTENIR FINANCIEREMENT L'ACCES A L'APA



GARANTIR LA QUALITE DU PARCOURS INDIVIDUALISE D'APA



IDENTIFIER DANS CHAQUE DEPARTEMENT LA COORDINATION QUI SERA GUICHET UNIQUE POUR...

LES PROFESSIONNELS LES PATIENTS

- DE SANTE
- DES ASSOCIATIONS DE SANTE ET DE PATIENTS
- DU MEDICO-SOCIAL
- DU SPORT

AXE STRATÉGIQUE 4



≡ PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER DES OFFRES ≡
DE PRATIQUES CIBLÉES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE
POUR DES PUBLICS SPÉCIFIQUES OU ÉLOIGNÉS

LEVER LES FREINS À LA PRATIQUE
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES & SPORTIVES DES:



PERSONNES EN
SITUATION
D'HANDICAP

PERSONNES
ÂGÉES

PERSONNES ATTEINTES DE
TROUBLES PSYCHIQUES ET/OU
PATHOLOGIES PSYCHIATRIQUES

PERSONNES
EN SITUATION
DE PRÉCARITÉ

PERSONNES
SOUS MAIN
DE JUSTICE

AIDE SOCIALE
À L'ENFANCE

DEMANDEURS
D'EMPLOI



CRÉER UN RÉSEAU DES ACTEURS
SOCIO-SPORTIFS AFIN DE DÉCLOISONNER
LES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE



FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE ET
LES ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES
AU TRAVERS DE LA PRATIQUE



RECENSEMENT ET MISE EN
RÉSEAU DES RÉFÉRENTS APS
AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS
SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX



FORMER AUX
SPÉCIFICITÉS DES
PUBLICS CIBLÉS